

Spinnoval

Programme prévisionnel du dispositif d'accompagnement pour une meilleure intégration de l'innovation et de la propriété industrielle au cœur du développement de l'entreprise.

L'action s'étend sur 12 mois, à partir du **16 décembre 2009**, selon quatre phases distinctes :

✚ Phase collective de sensibilisation 16 décembre 2009

Prenant la forme d'une réunion d'une demi-journée, elle permettra de présenter aux chefs d'entreprises les différentes facettes de l'innovation et de la propriété industrielle.

✚ Phase collective de formation de chefs d'entreprises (15 entreprises).

Une formation de 6 jours, deux ateliers d'une journée par mois pendant 4 mois animé par des consultants spécialisés, pour une meilleure maîtrise des rouages de l'innovation et de la propriété industrielle

Atelier 1 - La PI : Outil stratégique de l'entreprise innovante

Objectif : appréhender la propriété industrielle comme un outil stratégique de la PME

- le droit de la PI : outil stratégique (sauvegarde de l'innovation, aide à la stratégie commerciale, blocage technique, brevets de diversion ou de barrage, brevet des autres : veille technologique et risque de contrefaçon, reconnaissance individuelle, invention de salarié, la marque, les modèles et dessins, l'enveloppe soleau...)
- Quelle est l'incidence de la propriété intellectuelle sur les PME?
- Définition et protection des éléments incorporels de l'entreprise
- Le rôle des signes distinctifs dans la stratégie de l'entreprise
- Pourquoi la propriété intellectuelle présente-t-elle un intérêt pour les PME?
- Comment la propriété intellectuelle peut-elle accroître la valeur marchande de la PME?
- Exemples de PME pour lesquelles la PI a été un outil essentiel de développement.

Atelier 2 - Le brevet

Objectif : envisager le brevet comme un outil de valorisation de l'innovation

- les inventions brevetables et non brevetables
- les critères de nouveauté et d'activité inventive
- Tactiques de contournement des brevets concurrents
- le brevet : titre de PI, bien de l'entreprise et arme économique
- l'inventeur et le titulaire, les inventeurs salariés
- le dépôt de demande de brevet
- la protection des inventions à l'étranger
- les contrats d'exploitations ou de cessions
- les contrefaçons
- l'extinction du monopole
- Gestion des coûts de brevet

Atelier 3 : Levée de fonds : la PI comme élément déterminant de la valorisation d'une start-up

Connaitre l'évaluation de la PI :

- Objectif de l'évaluation
- Les principes de l'évaluation financière
- Les méthodes d'évaluation financière
- La méthodologie 5D d'évaluation des brevets
- Le choix d'une méthode d'évaluation
- Étude de cas : Évaluation d'une entreprise à partir de la PI

Le processus de levée de fonds :

- Les principaux critères d'évaluation d'une start-up par les investisseurs
- La préparation
- La due diligence
- La lettre d'intention
- La valorisation
- La table de capitalisation
- La sortie
- Le pacte d'actionnaires

Atelier 4 : Optimisation de la fiscalité de la PI :

Objectifs : Permettre aux chefs d'entreprises d'avoir une vision globale des dispositions fiscales et comptables applicables aux titres de propriété industrielle et aux logiciels.

- Comptabiliser la propriété intellectuelle
- Normes IFRS et impact pour l'entreprise
- Personnes physiques
- Personnes morales soumises à l'IS
- Cession du brevet/logiciel à la société
- Régime fiscal des logiciels
- Optimisation de la fiscalité des aides (CIR, JEI...)
- Concession de licences et transfert de technologie
- Actes de Cession

Atelier 5 – Sécuriser l'innovation :

Objectifs : Acquérir une meilleure visibilité et compréhension du processus de partenariat et assurer la sécurisation et la pérennisation du travail collaboratif.

Le management sécuritaire de l'innovation

- La sécurité de l'information
- L'espionnage industriel
- Les moyens de protection
- Défense des droits de PI : procédures et boîte à outils
- Principes de bonne gestion, étude et analyse de l'existant
- Surveillance et défense du portefeuille de noms de domaine

Préserver la PI dans les accords et les partenariats :

- Accords de confidentialité
- Propriété et exploitation des résultats
- Anticiper le futur du partenariat
- Outils de gestion des partenariats
- Alliances stratégiques
- Concession de licences et transfert de technologie
- Accords de transferts de matériels
- Actes de Cession
- Accords de licence
- Les contrats d'exploitations ou de cessions
- étude de cas

Atelier 6 – La maîtrise des outils et des techniques de la PI

Objectif : identifier le système de protection le plus adapté à sa problématique de développement

Cette journée, placée volontairement en fin de parcours, vient en complément des 2 journées consacrées à la PI. Le contenu est également enrichi par la préparation, par les entreprises, des questions et des thèmes à aborder.

Approfondissement sur le brevet

- L'analyse d'un texte de demande de brevet simple : portée des revendications
- Structure du brevet
- La procédure d'obtention
- Les stratégies de dépôt

Approfondissement sur le droit du logiciel

- Droit du logiciel
- À propos des standards
- La licence publique générale et la licence publique générale limitée
- Les logiciels commerciaux
- Les logiciels libres
- Les systèmes de licence
- Droit sur les créations intellectuelles
- La brevetabilité des logiciels

Phase de diagnostic, d'accompagnement et de conseil individuel (15 entreprises).

À partir diagnostics individuels, des consultants accompagnent les chefs d'entreprises dans la mise en place d'un plan d'action visant l'intégration de l'innovation et de la propriété industrielle dans la stratégie de l'entreprise et le lancement effectif des actions jugées prioritaires. Pour chaque entreprise, l'accompagnement s'organise sur 4 demi-journées à raison d'une journée par mois.

Mise en réseau avec les principaux acteurs de l'innovation et de la propriété Industrielle.

Action soutenue par L'Agence de Développement du Val de Marne, la DRIRE et l'INPI



Renseignement et inscription :

Lotfi LOUEZ, Chargé de mission Innovation

Agence de Développement du Val-de-Marne

23 rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine, France

Tél. : 01 43 90 64 18

Fax : 01 43 90 64 01

e-mail : llouez@valdemarne.com